

Assemblée générale ordinaire du 23 juin 2018

« Feuille de route pour le PLAN d'ACTION 2019-2024 »

Méthodologie

L'élaboration du Plan d'action quinquennal 2019-2024 doit :

- S'appuyer sur le bilan du plan d'action 2015-2017 réalisé au niveau de chacun des territoires d'implantation du Grdr ;
- S'inspirer des valeurs du Grdr telles que déclinées dans les statuts, la charte ;
- Être un exercice concerté entre les salariés et les adhérents de l'association et au premier chef le CA et les COS ;
- Tenir compte des différentes analyses et recommandations issues des capitalisations d'intérêt produites par le Grdr ou ses partenaires au cours des 5 dernières années (Atlas, études...) ;
- Exploiter les résultats des différentes prospectives produites dans nos réseaux (CSUD, GI, CFSI, F3E,...) ;
- Tenir compte des orientations des politiques publiques et des stratégies de nos principaux bailleurs (UE, AFD, DAAENN, collectivités territoriales notamment régionales)
- S'inscrire dans le prolongement du PA 2015-2017 en intégrant les tendances qui se dessinent dans les programmes de longue durée de type convention-programme ;
- Garder autant que possible un regard décalé et innovant par rapport au discours dominant en le questionnant (catégories et concepts utilisés ; regard rétrospectif, systémique et comparatif sur les territoires vs analyses sectorielles et conjoncturelles) et ainsi fonder des hypothèses solides sur lesquelles bâtir le PA ;

Chantiers transversaux prioritaires (matrice de l'action du Grdr)

Au-delà des activités en cours dont certaines se poursuivront sur toute la durée du prochain plan d'action (Convention programme littoral 2 par exemple), les nouvelles thématiques/priorités transversales potentielles qui pourront faire l'objet d'une réflexion et de propositions d'actions dans le plan d'action 2019-2024 sont :

Mobilités humaines

- Contribuer aux politiques nationales de « gestion des flux migratoires » en Afrique de l'Ouest et au Maghreb en lien avec notre mobilisation en France dans nos réseaux CRID, CSUD, CONCORD et EGM sur les politiques européennes de gestion des flux migratoires et en Afrique- Mali et Sénégal en particulier.
 - Parvenir à une **connaissance renforcée des mobilités sous-régionales** et de leur poids dans les dynamiques territoriales. La pertinence et l'utilité des profils migratoires expérimentés en Mauritanie (4 villes), au Sénégal (Sedhiou) au Mali (Kayes) et en cours de réalisation en Tunisie sont des activités-pilotes à évaluer tant sur le plan de la production de connaissances que sur celui de l'action
- Soutenir **les droits des migrants et leur intégration dans les dynamiques locales**. Dans la continuité des espaces migration & développement expérimentés (Kayes, Sedhiou) ou initiés (Kaédi, Canchungo) et partant des constats des 2 atlas sahel et littoral, il sera nécessaire d'animer une réflexion autour des enjeux de la citoyenneté des migrants (étrangers résidents ou transitant) en « confrontation » aux logiques affichées d'autochtones et d'allochtones. Le contexte de la migration a changé, les profils des migrants aussi et ces mouvements migratoires vers l'Europe sont d'ordre structurel et s'inscrivent dans la durée. Le Grdr travaillant sur **l'accompagnement des migrants** est en capacité d'identifier leurs

spécificités avec une action spécifique auprès d'une ou plusieurs catégories, jeunes migrants, Femmes, Primo-arrivants par exemple.

Gouvernance citoyenne des territoires

- Au plan géographique et à l'échelle nationale, le Grdr doit conforter son implantation sur ses territoires traditionnels d'intervention (BFS, Pôle littoral, Île-de-France, Hauts-de-France et Normandie) tout en y développant des alliances et des partenariats avec des réseaux régionaux ou nationaux et surtout la consolider sur ses territoires d'implantation récente (Maghreb) et à venir (Guinée Conakry) pour s'y inscrire dans la durée comme un acteur local du développement. Le travail de **proximité** avec son insertion dans le cadre des processus de décentralisation et de concertation à l'échelle locale reste un axe structurant de l'action du Grdr.
- Notre action en **milieu urbain et périurbain** doit se renforcer en intégrant de façon substantielle les villes secondaires du BFS (Kayes, Selibaby, Kaédi, Bakel, Tambacounda) et du littoral (Ziguinchor, Sedhiou, Canchungo, Boké) dans nos stratégies de développement local et sur des thématiques telles que villes durables, concertation urbaine, dynamiques périurbaines, publics jeunes, systèmes alimentaires territorialisés en circuits courts, accès aux services (y compris la formation professionnelle), mais aussi en s'implantant dans les capitales ou les villes nouvelles de leur périphérie (Diamniadio) avec des programmes spécifiques. Ce sont là les **axes d'intervention à privilégier**.
- Notre action sur **les bassins transfrontaliers** doit opérer un changement d'échelle ; le soutien à la mise en place de réseaux transfrontaliers d'élus et d'associations est un outil à privilégier pour conforter les échanges et la paix et la dimension culturelle est une autre piste à envisager dans ces régions.
- Il nous faudra aussi nous adapter aux diverses stratégies Sahel basées sur sécurité et développement, en démontrant que le soutien à la mobilité des personnes et à leur intégration citoyenne dans des territoires où ils passent ou décident de s'établir aura à long terme un impact bien plus positif que les actions visant le contrôle des frontières.

Production de connaissances

Dans la continuité des productions de qualité (atlas du sud-est de la Mauritanie, de la MVFS et du littoral en mouvement, études dialectique M&D, système alimentaire durable de Rufisque...) le Grdr (avec ses partenaires de recherche) se donnera les moyens de produire de la connaissance à la fois utile aux acteurs et aux territoires sous différents formats¹ et utile à une visibilité accrue du Grdr. Il faudra s'efforcer de valoriser davantage cette production au-delà du cercle des initiés.

Renforcer nos ressources et nos moyens

La vie associative

- Faire de l'animation des COS un élément stratégique des dynamiques territoriales ;
- Penser et poser un contrat de communication avec pour objectif de renforcer la communication avec les adhérents (Consolider la publication de l'Envol des cigognes et de la newsletter, toucher les adhérents via les réseaux sociaux ...).
- Penser la place du bénévolat (jeunes et seniors) au Grdr pour s'efforcer de disposer d'une base associative militante qui diffuse les valeurs du Grdr et enracine ses actions sur les territoires ;

Renforcement de capacités des RH

¹ - Des monographies prospectives des villes du littoral et du BFS (Ziguinchor, Canchungo sont par exemple programmées) ;
- Des études thématiques (Transition agro-écologique en Afrique de l'Ouest, résilience des agropasteurs du Guidimakha sont aussi programmées) ;
- Des fiches info-géographiques (cartes et données) pour valoriser notre savoir-faire cartographique en les pensant en complémentarité avec ce qui se fait à des échelles géographiques élargies, type club du Sahel
- Des productions sur le thème de la mobilité et des frontières en Afrique de l'Ouest ; sur les thématiques de citoyenneté et d'engagement plus particulièrement en France ?
- Des propositions de démarches méthodologiques ;

- Doter le Grdr d'une politique de recrutement et de fidélisation à la hauteur de ses ambitions (Mener à son terme le chantier grille rémunération en cours, développer la protection sociale, doter les équipes Afrique de l'Ouest et Maghreb d'un service GRH).
- Faire aboutir le programme de renforcement de capacités initié avec le CIEDEL, AVI et le CCFD et le faire évoluer en l'ouvrant à d'autres partenaires (RAFOD ? Membres du Gi ? Autres ?).

Ressources financières

- Renforcer le SAF qui sécurise l'économie et les équilibres financiers de l'association.
- Consolider le fonds de roulement du Grdr (trésorerie) et poursuivre le renforcement de ses fonds propres.
- Maîtriser la croissance de l'activité du Grdr via des transferts aux partenaires locaux (consortiums) ;
- Quid de l'activité lucrative (prestation d'expertise, partenariats voire participations dans des entreprises ESS, label Grdr) ?

Communication

- Développer un outil de communication interne efficace entre salariés en élaborant un outil de partage entre salariés Afrique et salariés France qui permette d'archiver et de sauvegarder la mémoire numérique de l'action du Grdr,
- Faciliter la communication interne entre CA, COS, adhérents.
- Développer une stratégie de communication externe adaptée et permettre au Grdr de se distinguer pour acquérir davantage de visibilité. (L'appui du FRIIO, la création d'une base de données « Contacts » ordonnée et partagée sont des outils à utiliser)
- Structurer davantage la communication Grdr par le biais des réseaux sociaux pour que le Grdr puisse toucher la jeunesse qui fréquente massivement les réseaux sociaux. Ils sont aussi un élément pour s'adapter à des publics divers (experts, grand public) et ils offrent un outil de communication et de diffusion de proximité adapté à chaque territoire. Ils sont également un outil de mobilisation citoyenne de 1er plan (valorisation des initiatives positives, diffusion des discours citoyens, information sur la décentralisation, rôle des communes, cercles etc.).

Partenariats

- Renforcer les partenariats stratégiques (CCFD, Mercy corps, coopérations décentralisées ...) et en explorer d'autre notamment au Maghreb ;
- Mutualiser certaines pratiques au sein du GI (fonds de garantie, formation, service juridique) ;
- Rationaliser davantage notre participation aux réseaux spécialisés ;

Organisation

- Revisiter l'organigramme et l'adapter aux évolutions des politiques migratoires et du milieu de la SI pour plus d'efficacité et d'efficacités tout en le mettant en conformité avec les orientations stratégiques et les besoins opérationnels du Grdr ;
- Mettre en place un dispositif de suivi-qualité opérationnel.

Calendrier

- Intégrer les recommandations du CA du 26 mai 2019 ;
- Effectuer un bilan du plan d'action achevé 2015-2017 à partir des remontées des cellules
- Valider la feuille de route à l'AG du 23 juin 2018 ;
- Élaboration des PA cellules et pays juillet 2018 - novembre 2018 ;
- Partage des PA pays : novembre - décembre 2018 (inter équipes et séminaire CA/DE) ;
- Validation des PA pays : CA février 2019 ;
- Validation du PA global au CA de mai 2019 ;
- Présentation du PA à l'AG de juin 2019. ♦